



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Tours

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°24-103

Séance du 20 décembre 2024

Date de convocation : 16/12/2024

Administrateurs en exercice : 17

Administrateurs présents : 6/17

Administrateurs votants : 8/17

L'an 2024, le 20 décembre à 09h30, le Conseil d'Administration du CCAS de la ville de Tours, dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 6/17

Pouvoirs : 2/17

Excusés : 9/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI, M. BRUN, Mme CABANNE, M. GARNAUD, M. MUSSARD et Mme SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI, Mme QUINTON à M. BRUN.

Étaient absents excusés : Mme BLET, Mme WANNERROY, Mme DARIES, M. PIERRE, Mme BECARD, M. OREAL, Mme MAUDUIT, Mme LEVAVASSEUR et M. FLEISCH.

Tome 1 - N°24-103 - OBJET : Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2025

Madame la Vice-Présidente expose que l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales dispose que :

« Dans le cas où le budget d'une Collectivité Territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ».

Cette ouverture de crédits fait l'objet d'une délibération spécifique.

- ✓ Les « crédits ouverts » correspondent aux « crédits nouveaux » ce qui exclut les restes à réaliser, les reports et les dépenses imprévues.
- ✓ Les crédits sont des dépenses réelles (exclusion des dépenses d'ordre)
- ✓ Le montant des crédits respecte le niveau de vote du budget de l'exercice précédent.
La présentation est donc par chapitre.

Il est donc nécessaire de solliciter l'assemblée délibérante afin d'ouvrir par anticipation des crédits.

Il est proposé au Conseil de permettre à Madame la Vice-Présidente d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du Budget principal et les budgets annexes qui devra intervenir avant le 15 avril 2025.

Budget Général	Crédits 2024	Reports	Crédits -Reports	25 % des crédits	Ouverture 2025
020 - Dépenses imprévues	123 000,00	0,00	123 000,00	30 750,00	
020 - Dépenses imprévues	123 000,00	0,00	123 000,00	30 750,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 000,00	0,00	3 000,00	750,00	750,00
165 - Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	3 000,00	750,00	750,00
20 - Immobilisations incorporelles	291 645,38	13 244,66	278 400,72	69 600,18	69 600,18
2031 - Frais d'études	18 000,00	0,00	18 000,00	4 500,00	4 500,00
2051 - Concessions et droits similaires	273 645,38	13 244,66	260 400,72	65 100,18	65 100,18
204 - Subventions d'équipement versées	5 381 328,52	0,00	5 381 328,52	1 345 332,13	1 345 332,13
204182 - Bâtiments et installations	5 381 328,52	0,00	5 381 328,52	1 345 332,13	1 345 332,13
21 - Immobilisations corporelles	922 335,08	444 715,80	477 619,28	119 404,82	119 404,82
21351 - Bâtiments publics	3 040,00	0,00	3 040,00	760,00	760,00
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	2 177,79	957,79	1 220,00	305,00	305,00
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	338 368,92	179 268,92	159 100,00	39 775,00	39 775,00
21828 - Autres matériels de transport	294 076,04	114 076,04	180 000,00	45 000,00	45 000,00
21838 - Autre matériel informatique	228 726,96	150 217,68	78 509,28	19 627,32	19 627,32
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	32 945,37	195,37	32 750,00	8 187,50	8 187,50
2188 - Autres	23 000,00	0,00	23 000,00	5 750,00	5 750,00
27 - Autres immobilisations financières	550,00	0,00	550,00	137,50	137,50
275 - Dépôts et cautionnements versés	550,00	0,00	550,00	137,50	137,50
Total des dépenses réelles d'investissement	6 721 858,98	457 960,46	6 263 898,52	1 565 974,63	1 535 224,63

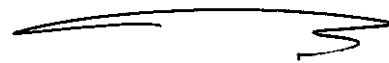
Budget EHPA	Crédits 2024	Reports	Crédits -Reports	25 % des crédits	Ouverture 2025
003 - Excédent prévisionnel d'investissement	579 407,72	0,00	579 407,72	144 851,93	
003 - Excédent prévisionnel d'investissement	579 407,72	0,00	579 407,72	144 851,93	
16 - Emprunts et dettes assimilées	49 600,00	0,00	49 600,00	12 400,00	7 500,00
1641 - Emprunts en euro	19 600,00	0,00	19 600,00	4 900,00	
165 - Dépôts et cautionnements reçus	30 000,00	0,00	30 000,00	7 500,00	7 500,00
20 - Immobilisations incorporelles	152 620,80	0,00	152 620,80	38 155,20	38 155,20
2031 - Frais d'études	95 000,00	0,00	95 000,00	23 750,00	23 750,00
205 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	57 620,80	0,00	57 620,80	14 405,20	14 405,20
21 - Immobilisations corporelles	971 526,91	49 295,71	922 231,20	230 557,80	230 557,80
2135 - Installations générale, agencements, aménagements des constructions	35 300,00	0,00	35 300,00	8 825,00	8 825,00
2154 - Matériel et outillage	55 757,15	2 514,15	53 243,00	13 310,75	13 310,75
2181 - Installations générales, agencements, aménagements divers	709 616,84	46 416,84	663 200,00	165 800,00	165 800,00
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	44 323,20	0,00	44 323,20	11 080,80	11 080,80
2184 - Mobilier	58 509,72	364,72	58 145,00	14 536,25	14 536,25
2188 - Autres immobilisations corporelles	68 020,00	0,00	68 020,00	17 005,00	17 005,00
Total des dépenses réelles d'investissement	1 753 155,43	49 295,71	1 703 859,72	425 964,93	276 213,00

Budget EHPAD	Crédits 2024	Reports	Crédits -Reports	25 % des crédits	Ouverture 2025
021 - Remboursement des dettes financières	323 153,46	0,00	323 153,46	80 788,37	
1641 - Emprunts en euro	273 062,65	0,00	273 062,65	68 265,66	
1678 - Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	8 416,81	0,00	8 416,81	2 104,20	
1687 - Autres dettes	41 674,00	0,00	41 674,00	10 418,50	
022 - Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	2 319 709,82	0,00	2 319 709,82	579 927,46	579 927,46
2031 - Frais d'études	13 025,00	0,00	13 025,00	3 256,25	3 256,25
205 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	20 000,00	0,00	20 000,00	5 000,00	5 000,00
2135 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions	30 810,00	0,00	30 810,00	7 702,50	7 702,50
2154 - Matériel et outillage	499 764,31	0,00	499 764,31	124 941,08	124 941,08
2181 - Installations générales, agencements, aménagements divers	1 111 564,13	0,00	1 111 564,13	277 891,03	277 891,03
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	295 546,38	0,00	295 546,38	73 886,60	73 886,60
2184 - Mobilier	349 000,00	0,00	349 000,00	87 250,00	87 250,00
Total des dépenses réelles d'investissement	2 642 863,28	0,00	2 642 863,28	660 715,83	579 927,46

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration autorisent Madame la Vice-Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du Budget principal et les budgets annexes qui devra intervenir avant le 15 avril 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI

